

Quarante deux ans et huit cent
quatre vingt trois à cinq heures du soir
Acte de décès de Marie Rey, âgée

de soixant quatorze ans, née dans la
commune de Camac, (Lot et Garonne),
municipalité de Montin,
de la paroisse, présente commune, veuve
de feu Jean Armand Jughes dont le
mariage avait été célébré dans la commune
de Manmarvès canton d'Issigeac, et
fille de feu Barthélemy Roy et de
feue Jeanne Duron.
Ladite Rey décédée hier, à quatre heures
et demie du soir au dit montin, de la paroisse
présente commune.

Sur la déclaration à nous faite
par Pierre Lasserre, âgé de quarante ans,
instituteur et Jean Guiraudet, âgé de
quarante-un ans, forgeron, domiciliés
dans le chef lieu de la présente commune
et les plus près voisins de la décédée.

Constaté, suivant la loi, par nous
maire de la commune de Naussannes,
canton de Beaumont, arrondissement
de Bergerac département de la Dordogne,
officier de l'état civil soussigné.
Le présent acte a été lu et lue après lecture faite.

L. Lasserre Guiraudet Bordes